



Création d'un espace transfrontalier de conservation des hippopotames

Pays	Bénin / Togo
Bénéficiaire	Association Vive le Paysan Nouveau (AVPN)
Montant total du projet	131 000 €
Montant de la subvention FFEM	39 000 € (30 %)
Partenaires financiers	Comité néerlandais de l'UICN (92 000 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	26 juillet 2006

Contexte

Le projet de conservation des hippopotames intervient dans une zone à forte densité de population humaine (200 à 300 habitants au km carré) de la zone littorale du Bénin et du Togo, aux enjeux fonciers importants et où l'agriculture constitue la principale activité et occupe près de 80 % des personnes.

Dans leur quête de terrains, les paysans convertissent les habitats de la faune en champs de cultures entraînant ainsi des conflits homme-hippopotame qui se traduisent par des dégâts sur les récoltes et par l'abattage illégal des animaux. De leur côté, les pêcheurs enregistrent parfois la destruction de leurs engins de pêche.

En l'absence totale d'aire protégée, on note qu'il existe quelques îlots inaccessibles où se concentrent les rares espèces fauniques. Mais la pression démographique accroît de plus en plus les menaces sur ces îlots qui sont des sites communautaires ou des propriétés individuelles.

L'initiative commencée depuis 4 ans vise à sécuriser le statut foncier de sites individuels au profit de la conservation des espèces menacées. La situation dans la vallée du Mono/Couffo constitue un cas d'école pour l'Afrique de l'Ouest pour la conservation des hippopotames et leur cohabitation avec les populations locales.

Objectifs

Le projet vise la sauvegarde de la biodiversité et des espèces menacées dont l'hippopotame et l'amélioration des conditions de vie des populations locales grâce à l'installation d'une réserve biologique communautaire pilote de 400 ha comme support scientifique, culturel et didactique dans la vallée du fleuve Mono.

Les différents groupes bénéficiaires du projet sont les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs, les chasseurs, les commerçants et les femmes surtout pour l'utilisation de bois de chauffe nécessaire au fumage de poissons.

Principales activités

- Le plaidoyer, la sensibilisation continue, le renforcement des capacités en gestion et la mise en place de conseils de villageois de gestion des ressources partagées ;
- L'identification et la documentation de sites d'habitats de la faune ;
- La mise en place de la réglementation d'une réserve biologique communautaire pilote par la réglementation de l'accès et l'indemnisation des ayant-droit ;



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



- L'appui pour le développement de la riziculture et le maraîchage.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr